



RENFORCER LES RÉGIMES FORESTIERS AU CAMBODGE, AU NÉPAL ET AU VIET NAM

La plupart des pays d'Asie et du Pacifique s'efforcent de résoudre les problèmes liés aux régimes forestiers, et plus particulièrement de trouver une solution aux cadres réglementaires inadéquats et au manque de capacités institutionnelles. Les régimes fonciers définissent la manière dont les personnes et les communautés accèdent à la terre, aux forêts et à d'autres ressources. Dans les trois pays pilotes du projet (Cambodge, Népal et Viet Nam), les régimes forestiers sont mal définis, non favorables aux pauvres et contestés. L'accès des communautés tributaires des forêts aux ressources forestières et à la terre n'est pas protégé de manière adéquate par les politiques, leur application et les lois. Si cette question n'est pas prise en compte, il est peu probable que ces communautés tirent profit des forêts à long terme. L'objectif du projet était de renforcer les cadres réglementaires et la capacité institutionnelle des pays pilotes en ce qui concerne les régimes forestiers, contribuant ainsi à améliorer les moyens de subsistance et les revenus des communautés tributaires des forêts.



RÉALISATIONS

Le projet a procédé à une évaluation nationale de l'état des politiques de régimes forestiers et des capacités institutionnelles, des progrès réalisés dans ce domaine et des insuffisances. Plus de 130 documents politiques ont été examinés et six dialogues politiques multipartites ont été organisés dans les trois pays pilotes, impliquant plus de 300 personnes. L'évaluation des politiques a été validée par deux autres dialogues multipartites de politique nationale et une série de consultations avec les principaux responsables gouvernementaux, la société civile et les organisations de développement dans chaque pays. À la suite de ces consultations, des plans d'action nationaux visant à résoudre les problèmes de régimes forestiers et de capacités institutionnelles ont été mis au point à travers six cours de formation des formateurs et une visite d'apprentissage et d'échange en Chine pour les fonctionnaires des pays pilotes afin qu'ils étudient les meilleures pratiques liées à la réforme du régime forestier. Une évaluation des capacités institutionnelles a également été réalisée, et 62 institutions dans les trois pays pilotes ont été sélectionnées sur la base des recommandations des parties prenantes nationales.

IMPACT

Les activités du projet ont renforcé les capacités des départements forestiers, identifié les régimes forestiers et les capacités institutionnelles manquantes dans les pays pilotes et ont contribué à la production de plans d'action pour les trois pays. La collaboration avec les principaux acteurs dans les pays pilotes a été intensifiée pour garantir des droits fonciers axés sur les groupes autochtones. Les liens avec d'autres programmes nationaux ou financés par des donateurs, ainsi qu'avec des partenariats avec des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales et des groupes de femmes, ont été renforcés. Les capacités et les compétences acquises par les gouvernements et les acteurs clés tout au long du projet constitueront une force motrice importante dans le futur.

DONNÉES IMPORTANTES

Contribution
418 000 USD

Période de mise en œuvre
Décembre 2014 – Mai 2017

Donateurs
FAO

Partenaires
Ministère de l'environnement (Cambodge), Ministère des forêts et de la conservation des sols (Népal), Académie vietnamienne des sciences forestières (Viet Nam)

Bénéficiaires
Les départements forestiers et les organismes compétents s'occupant des problèmes de régimes forestiers; indirectement, les communautés tributaires des forêts dans les trois pays pilotes

